Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213503253-20260425-DE_2026_25-DE

Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHAISE
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHAISE

Séance du 25 avril 2026

Le 25 avril 2026 à 10 h 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

Membres présents : M. Ludovic LE SQUER, Mme Karine BOUGEARD, M. Walter GÉRARD, Mme Édith CAPELE, M. Alexandre DUBOS, Mme Aurélie DUBOS, M. Joël BRUNEAU, M. Sébastien GOUPIL.

Excusés : Mme Amandine GORIUS - M. Alexandre BARRET - Mme Martine COUVERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers excusés : 03
Nombre de conseillers municipaux présents : 08
Nombre de Pouvoirs de vote : 03 - Mme Amandine GORIUS pour M. Ludovic LE SQUER - M. Alexandre BARRET pour Mme Karine BOUGEARD – Mme Martine COUVERT pour M. Sébastien GOUPIL

Date de convocation : 20/04/2026

Mme DUBOS Aurélie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026/25
OBJET : Remboursement de frais engagés par un conseiller municipal pour la commune

M. A. DUBOS, conseiller municipal a mis gratuitement à disposition de la commune une « mini-pelle » pour effectuer des menus travaux autour de l'étang. Lors de ces travaux, une durite a été endommagée.

M. Le Maire propose la prise en charge des frais de réparation par la commune.

La facture s'élève à 106,56 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, par un vote à main levée :

- Accepte le remboursement de la facture au conseiller concerné.
- Autorise M. LE Maire à procéder au mandatement de la somme due.

Pour copie conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Ludovic LE SQUER